



N°3883
Entrée le 07.04.2026
Chambre des Députés
Déclarée recevable
Président de la Chambre des Députés
(s.) Claude Wiseler
Luxembourg, le 08.04.2026
Chambre des Députés

Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 7 avril 2026

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Madame la ministre de la Mobilité et des Travaux publics.

Selon des informations parues dans la presse internationale, la Commission européenne envisagerait d'harmoniser les dimensions des bagages en cabine à l'échelle européenne. Le Commissaire aux Transports durables et au Tourisme, Apostolos Tzitzikostas, a en effet reconnu que les politiques divergentes appliquées par les compagnies aériennes génèrent des désagréments et de la confusion pour les passagers.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la ministre :

- Quelle appréciation le Gouvernement porte-t-il sur cette initiative de la Commission européenne ?
- Quelle sera la position du Gouvernement lors des discussions relatives à la révision du règlement sur les services aériens ?
- Le Luxembourg soutiendra-t-il une approche « one size fits all » pour les bagages cabine, ou privilégiera-t-il la flexibilité laissée aux compagnies aériennes ?

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.

Yves Cruchten
Député